



## Collège au cinéma 2021-2022 : présentation du projet pédagogique par les enseignants

La présentation d'un projet pédagogique par les enseignants **conditionne la candidature de votre établissement à Collège au cinéma en 2021-2022.**

Merci de préciser **les actions pédagogiques en lien avec les films de la programmation 2021-2022 qui motivent votre demande d'inscription** en mettant en valeur, par exemple : les questions de cinéma abordées, les apports pour les élèves, les compétences visées, les pistes de travail en interdisciplinarité...

👉 *En raison de la situation sanitaire, aucun bilan ne sera demandé aux équipes pédagogiques pour l'année 2020-2021. En revanche, les enseignants pourront mettre en évidence les actions menées autour du cinéma en introduction de leur projet.*

Le film *Chantons sous la pluie*, choisi l'an dernier comme film commun aux dispositifs "Ecole et cinéma" et "Collège au cinéma" pour le cycle 3 et pour le cycle 4, n'ayant pas pu être diffusé, a été reprogrammé comme film commun en 2021-2022. Envisageriez-vous **un travail en commun avec une école de proximité** autour de ce film ? Si oui, quelles seraient les pistes de travail envisagées ?

*n. b. : la présentation du projet n'excèdera pas 2 pages.*